

N°9

# LES TERRITOIRES : ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DU JEUNE



## RÉFÉRENCES THÉORIQUES

**Le territoire peut se définir comme une zone géographique construite à partir de points de vue sociaux, économiques, culturels et/ou environnementaux. Il est caractérisé par des enjeux, des atouts et des contraintes portés par des acteurs locaux ou extérieurs. Ces territoires se cristallisent généralement autour d'initiatives de collectivités territoriales, de groupes professionnels ou d'associations locales. Parallèlement, le territoire de compétences d'un établissement est, pour sa part, le résultat d'un découpage administratif plus ou moins strict. Dans cette perspective, il recoupe généralement tout ou partie de plusieurs territoires et son adaptation aux réalités passe avant tout par l'entretien de liens suivis avec les acteurs autour des projets émergents.**

La qualité de l'ancrage territorial de l'établissement ne résulte pas forcément de son unique initiative. Pour autant, il s'agit d'un réel enjeu pour les établissements de l'enseignement agricole, notamment défini par la mission d'animation et de développement des territoires.

**L'ancrage définit une liaison forte et pérenne d'une structure dans un lieu. À l'image de l'enracinement de l'arbre, le point d'ancrage est toujours relié à la connaissance et à la reconnaissance, on sait où l'on se trouve mais il devient aussi point de repère, pour que les autres sachent qui l'on est.**

Dans cette optique d'ancrage, la stratégie de l'établissement est bien d'atteindre des objectifs communs tant au sein de la communauté de l'établissement qu'avec les acteurs des territoires.

Cette stratégie et ses modalités de mise en œuvre sont formalisées par le projet d'établissement.

**L'accompagnement du projet personnel, scolaire et professionnelle (PPSP)** du jeune s'inscrit dans cette stratégie avec pour enjeu : l'insertion scolaire et professionnelle du jeune par une orientation choisie.

Les territoires et les acteurs sont évidemment différents d'une situation d'accompagnement à une autre et les plans d'actions à mettre en œuvre le sont tout autant. Pour autant, il est possible d'identifier des déterminants communs :

- Établir une méthode ou des méthodes d'identification des territoires et des acteurs permet une meilleure réactivité dans la prise en charge de l'accompagnement du jeune à condition que ces méthodes soient partagées par l'ensemble des acteurs dans

l'établissement pour les rendre pérennes (notamment d'une année scolaire à une autre).

- Favoriser la co-construction des projets d'accompagnement avec les partenaires institutionnels, professionnels, économiques,

**La stratégie de l'établissement est bien d'atteindre des objectifs communs tant au sein de la communauté de l'établissement qu'avec les acteurs des territoires**

## LES TERRITOIRES : ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DU JEUNE

sociaux, associatifs, permet une plus grande mobilisation des acteurs et est source de cohérence.

Cela est particulièrement prégnant pour les jeunes en grande difficulté, susceptibles d'être dans un processus de décrochage.

- Identifier en amont les outils et les processus à mobiliser est nécessaire pour que la prise en charge de ces jeunes soit plus rapide et efficace.

- Formaliser plus systématiquement les partenariats de façon à ce qu'ils perdurent au-delà des personnes et pour que leurs champs soient clarifiés car ils peuvent être « de fait » et fondés sur des relations personnelles.

- La nécessité de communication apparaît comme indispensable. En effet, si certains partenaires privilégiés ont une image claire des domaines de compétences des établissements de l'enseignement agricole, il n'en est pas de même pour une majorité d'acteurs qui pourraient potentiellement être impliqués efficacement dans l'accompagnement du projet

du jeune. Selon des témoignages recueillis auprès d'équipes en établissement, il en ressort que cette communication devrait se faire notamment :

- Vis à vis des élus et des habitants : « Il faudrait davantage communiquer auprès des élus et des habitants, je ne connaissais pas le lycée avant d'être élu maire et d'être à ce titre au conseil d'administration. Il faudrait faire connaître ce que fait le lycée. » ;
  - Vis à vis de la profession : « Il faut communiquer avec la profession. Les projets de la ferme ne sont pas concertés avec la profession, qui est associée plutôt après coup. Il y a sur cette ferme de bonnes idées néanmoins. » ;
  - Vis à vis des Centres d'Information et d'Orientation : « Il y a méconnaissance du rôle et de l'intérêt des lycées agricoles ».
- Enfin, si l'accompagnement du jeune est à mener tout au long de l'année par les équipes en établissement en lien avec les acteurs des territoires identifiés, les temps forts tels que les semaines de l'accueil et de l'insertion, les forums de métiers et salons



de l'orientation, les journées portes ouvertes, les journées post bac permettent au jeune de confronter son projet d'orientation avec d'autres acteurs, de l'affiner, de le questionner, de vérifier activement son projet d'avenir et d'envisager une suite en conformité avec ses aspirations et la réalité du terrain.

*Extraits de Travaux et innovations N°161  
Lycée Georges Desclauze (l'EPLEFPA  
de Saintes-Charente-Maritime)  
Frédérique Templéreau enseignante*

### « Quand l'enseignement agricole arrive à mettre en synergie ses missions de formation des jeunes et d'animation du territoire »

*« Le fait de nous ouvrir sur notre territoire nous a fait évoluer au niveau de l'établissement, tant dans notre pédagogie que dans notre fonctionnement. Dans mon face à face pédagogique d'enseignante, j'ai évolué depuis que je m'implique sur les problématiques du territoire. Mon enseignement s'est beaucoup enrichi et je donne davantage de sens à mes interventions. Quant à l'établissement lui-même, le fait de travailler avec des partenaires nous oblige à œuvrer en pluridisciplinarité et pas de façon cloisonnée.*

*Le lycée comme le CFA, le CFPPA et l'exploitation est partie prenante de ces projets, et de cette implication naît une synergie qui est bénéfique à tous.*

*La principale difficulté pour concilier le métier d'enseignant et le projet vient du temps que nous pouvons consacrer à ces partenariats. La coordination des actions, la rencontre des partenaires, le montage des dossiers et la recherche de financement demandent énormément de temps.*

*De plus, il faut tenir compte des différents calendriers et échéanciers des partenaires. Entre les collectivités territoriales, l'enseignement, le milieu associatif et les professionnels nous n'avons pas les mêmes rythmes ni les mêmes priorités.*

*Et pour la suite : nous avons fait naître une forte demande des partenaires, il nous faut maintenant y répondre... ».*